

La Dépêche de l'Arège  
Le 25 juin 2019

social

# Les travailleurs médico-sociaux du département manifestent leur colère

l'essentiel

Reunis devant le conseil départemental, plusieurs travailleurs médico-sociaux ont tenu à manifester leur colère face à des besoins en hausse et des effectifs qui, selon eux, ne sont plus suffisants.

Ils ont choisi le jour de la séance plénière des élus du conseil départemental pour manifester leur colère. Une poignée de travailleurs médico-sociaux du Département s'est mobilisée, hier midi, pour interpellier les élus quant aux difficultés rencontrées au quotidien depuis plusieurs années maintenant.

## Un suivi plus difficile

Qu'ils soient éducateurs, assistants sociaux, médecins ou bien psychologues... chaque personne présente partage le même constat. « On est face à une hausse des besoins en matière de protection et d'aide sociale à l'enfance mais l'effectif, lui, n'a pas évolué », estime Jocelyne, représentante CGT du personnel. « Résultat, on ne parvient pas à faire face à la demande », ajoute la représentante syndicale.

Pour ces services, qui interviennent la plupart du temps dans des situations extrêmement

complexes, voire dangereuses, il semble de plus en plus difficile de remplir à bien leur mission. « Pour exemple, lorsqu'on a un malin à domicile, il peut se passer plusieurs mois avant que l'éducateur rende visite à l'enfant et à sa famille », indique une puéricultrice luxembourgeoise avant de se questionner : « dans ces conditions, comment accompagner durablement ces enfants en souffrance ? » Selon les manifestants, le manque d'effectif est tel qu'un éducateur aurait à sa charge entre 50 et 60 enfants contre 20 à 30 en moyenne dans d'autres départements.

## De moins en moins de familles d'accueil

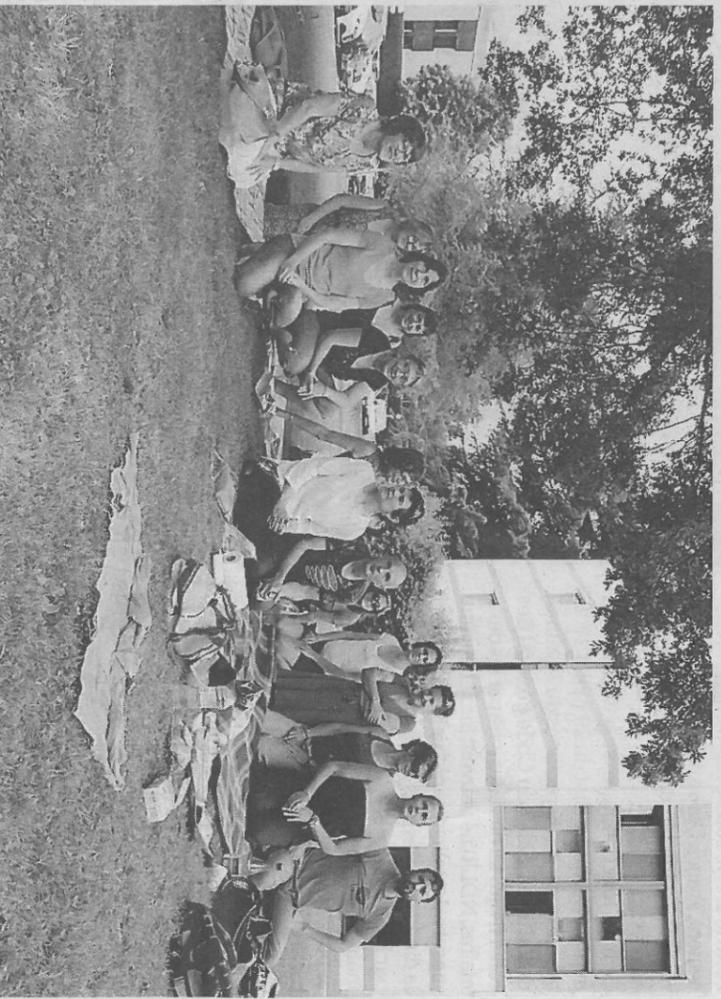
Autre point soulevé, la diminution du nombre de familles d'accueil sur le territoire.

« Lorsque le juge décide de placer un enfant, on se heurte à la difficulté de lui trouver une famille d'accueil. Actuellement, elles sont 130

## « On ne fait plus de la protection mais de la maltraitance ! »

sur le territoire. Et si la loi fixe un seuil de trois enfants maximum par foyer, on se rend compte que ce chiffre n'est pas respecté et selon les situations peut doubler », indique la représentante syndicale. « Au final, on ne fait plus de la protection mais de la maltraitance et ce sont les enfants qui en pâtissent au final. »

Océane Oulès



Un pique-nique a été organisé par les manifestants devant le conseil départemental. / Photo DDM, o.o.

repères

370

**PERSONNES > prises en charge par l'aide sociale à l'enfance.**

En Ariège, 370 personnes sont prises en charge par les services départementaux dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Parmi eux, 70 mineurs isolés.

**1 MILLION D'€ EN PLUS POUR LES ASE**

Interrogé sur ces problématiques en ce jour de séance plénière, le président du conseil départemental s'est voulu rassurant. « Il y a des moyens financiers supplémentaires qui vont être alloués. Un effort de plus d'un million d'euros va être réalisé. On entend la colère et on s'évertue à respecter tout le monde. »

À cela, Francis Dejean, directeur général des services, a tenu à ajouter : « Effectivement, il y a une hausse des besoins sur le département, notamment liée à la prise en charge de 70 mineurs isolés en plus des 300 cas déjà pris en charge. Il y a également une problématique liée au désengagement des familles d'accueils sur le territoire. En mars dernier, nous avions pour ambition d'embaucher une quinzaine, au final, il y en a eu 9 seulement. » Si la situation ne s'améliore pas, le Département n'exclut pas la possibilité de créer une maison d'enfants à caractère social (MECS) sur le territoire.